

Résumé

L'étude menée par Tanja C. Krainhöfer et Konrad Schreiber se fonde sur 1830 films réalisés par un(e) unique réalisateur ou réalisatrice, et projetés lors de 19 festivals cinématographiques allemands (bavarois) en 2015.

L'enquête réalisée a montré que :

Les films faits par des réalisatrices sont clairement sous-représentés dans les programmes des festivals cinématographiques allemands. Même si beaucoup de festivals approuvent l'agenda de « Pro Quote Regie », des contraintes et interdépendances dans les programmations font que seulement UN des 19 festivals cinématographiques montre une représentation équilibrée des sexes au niveau de sa programmation.

Si l'on prend en compte tous les programmes, l'analyse montre que 27% des films sont réalisés par des femmes, contre 73% par des hommes. Le rapport est de 1 pour 3. En ce qui concerne le sous-ensemble des films allemands, ce rapport est approximativement de 1 pour 2, avec 32% des films contribués par des réalisatrices et 68% par des réalisateurs.

De plus, nous constatons que :

Les contributions féminines aux festivals sont majoritairement des court-métrages (32%) et moyen-métrages (36%). Les long-métrages réalisés par des réalisatrices ne constituent que 24% des contributions totales de long-métrages aux festivals.

Par ailleurs, les contributions aux festivals par des réalisatrices sont principalement des films d'animation (41%) et des documentaires (31%). Les programmes d'œuvres de fiction sont dominés par les réalisateurs avec un taux de 77% (contre 23% de films de fiction provenant de réalisatrices).

Si 22% des long-métrages produits annuellement sont réalisés par des femmes, parmi les programmations de festivals cette part chute à seulement 12% des long-métrages de fiction. De plus, la part de court-métrages féminins projetés lors de festivals présente une déviation statistique significative par rapport à la part de films féminins produits.

Les contributions féminines aux festivals sont plus souvent des succès (apparaissant lors de plusieurs festivals), sont plus souvent admises à des compétitions et remportent plus souvent des compétitions, si l'on considère que très peu de ces films sont effectivement programmés. Cependant, la récompense moyenne pour les réalisatrices est de 1 919,00 €, alors que pour les réalisateurs elle est de 5 027,66 € en moyenne.

Dans le domaine des films historiques, les hommes dominant la vision du passé, dans un rapport de 1 pour 9.

En ce qui concerne l'appel à une distribution plus équilibrée entre les sexes au niveau des comités, conseils et autres groupes décisionnels au sein des organismes de parrainage de films, de télévision, de location et de distribution, une enquête a été menée sur la corrélation

entre le ratio hommes/femmes dans les conseils des administrateurs et le ratio réalisateurs/réalisatrices dans ces mêmes festivals cinématographiques. Les résultats montrent une tendance claire : plus il y a de femmes au sein du conseil d'un festival, plus la part des films réalisés par des réalisatrices est élevée pour ce festival.

Au vu des fait soulignés dans cette étude, nous rejoignons l'appel à l'action de « Directors UK », car il semble peu probable que la situation s'améliore rapidement, malgré une certaine prise de conscience :

« Nous appelons à une action vigoureuse car nous ne croyons pas que la situation changera autrement. Ce rapport montre que les réalisatrices sont limitées et entravées à tous les stades de leur carrière : de leurs premiers court-métrages jusqu'aux productions à gros budget. L'inégalité entre les sexes doit être abordée à tous les niveaux par toutes les personnes impliquées dans les décisions de recrutement et de financement, y compris les réalisateurs/réalisatrices. Le temps de parler des chiffres bas est révolu. Le temps est à présent au changement. »

Andrew Chowns, Directeur Général de Directors UK

Munich, le 9 mai 2016